

la **R**evue

PROTECTION PRÉVENTION SANTÉ

NUMÉRO 262/918
AVRIL 2025

VOTRE MUTUELLE

**Atout Santé Vitalité,
le choix des (futurs)
retraités**

SANTÉCLAIR

**Tout savoir sur
le réseau de soins**

PRÉVENTION

**Qualité de vie
au travail, un enjeu
essentiel**

IA ET DISPOSITIFS D'AIDE À LA DÉCISION MÉDICALE

Sommaire

La Revue N° 262/918 AVRIL 2025

Votre mutuelle

- 4 **Enquête de satisfaction 2024** : une progression continue
- 5 **Santéclair** : pour tout savoir sur le réseau de soins
- 6 La gamme **Atout Santé Vitalité**, le choix des retraités ou ceux qui le seront bientôt !
- 7 **L'action sociale de BPCE Mutuelle**, un soutien concret
- 8 Renouvellement du tiers du conseil d'administration de BPCE Mutuelle : **appel à candidatures**



DOSSIER

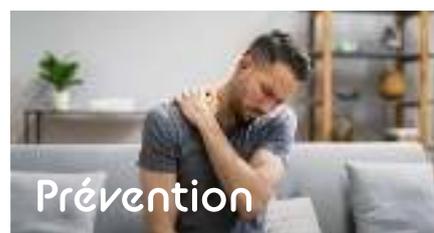
14-17 **IA et dispositifs d'aide à la décision médicale** : quels retours des usages ?



- 10 Qui sont **les représentants des usagers** ?
- 11 **À quelles cybermenaces** doit faire face le monde de la santé ?



- 12 **Dr Christophe de Jaeger** : « Nous connaissons déjà les grands mécanismes de la sénescence »



- 18 **Les douleurs de l'épaule** : un motif fréquent de consultation
- 19 **Qualité de vie et conditions de travail** : enjeu clé pour les entreprises et leurs collaborateurs



- 20 **La langue** : cet organe sous-estimé
- 21 Mieux voir sans lunettes grâce à **la chirurgie réfractive**



- 22 **Les liens d'attachement** : une clé pour le bon développement de l'enfant



- 23 **Qi gong et tai-chi** : deux disciplines douces pour le corps et l'esprit

LA REVUE - 7, rue Léon-Patoux - CS 51 032 - 51686 Reims CEDEX 2 - Tél. : 03 26 77 66 00 - Fax : 03 26 85 04 31. ÉDITÉE PAR : BPCE Mutuelle - 7, rue Léon-Patoux - CS 51 032 - 51686 Reims CEDEX 2 - Tél. : 03 26 77 66 00 - Fax : 03 26 85 04 31 - Internet : www.bpcemutuelle.fr. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Hervé Tillard. DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Frédéric Bourg. PHOTOGRAPHIES : Shutterstock. Ont collaboré à ce numéro : Violaine Chatal, Justine Ferrari, Anne-Sophie Glover-Bondeau, Constance Périn, Benoît Saint-Sever et Léa Vandeputte. COMITÉ DE RÉDACTION : Hervé Tillard, Brigitte Bliigné, Frédéric Bourg, Élodie Cosquer, Anne Savoy-Allain. PUBLICITÉ : nous contacter. PETITES ANNONCES : à adresser 7, rue Léon-Patoux - CS 51 032 - 51686 Reims CEDEX 2 - annonces.revue@eps.caisse-epargne.fr. TIRAGE TRIMESTRIEL : 74064 exemplaires. Coordination éditoriale et réalisation : CIEM, 12, rue de l'Église - 75015 Paris - Tél. : 01 44 49 61 00 - ciem.fr. IMPRESSION : Imprimerie de Compiègne, 2, avenue Berthelot - ZAC de Mercières - BP 60 524 - 60205 Compiègne CEDEX - Tél. : 03 44 30 51 00. COMMISSION PARITAIRE N° 1123 M. 06 701. ISSN : 2803-2462 (imprimé), ISSN : 2405-4259 (en ligne). DÉPÔT LÉGAL : 2^e trimestre 2024. Origine du papier : Leipzig (Allemagne) - Taux de fibres recyclées : 100 % - Ce magazine est imprimé avec des encres blanches sur un papier porteur de l'écolabel européen et de l'écolabel allemand Ange bleu (der Blaue Engel). « Eutrophisation » ou « Impact de l'eau » : PTot 0,002 kg/tonne de papier.



24 De la charité aux **centres communaux d'action sociale**



26 **Plastique dans l'océan et dans nos assiettes** : quels risques pour la santé humaine ?

28 **Jeux**

29 **Sport**

30 **Petites annonces**

Certains articles de *La Revue*, signalés par le pictogramme « casque » sont disponibles au format audio sur le site internet de BPCE Mutuelle.



Comment nous contacter ?

Par téléphone au :
03 26 77 66 00

Vous pouvez également consulter *La Revue* n° 262 en ligne sur notre site internet, ainsi que les 5 derniers numéros archivés.



© Didier Mary

De la fraude et des taxes...

Il n'est pas de semaine sans que les médias communiquent sur les déficits de l'Assurance maladie en France. Après des débats et des décisions parlementaires contradictoires, le budget de la Sécurité sociale devrait être déficitaire à hauteur de 24 milliards d'euros fin 2025.

Dans ce contexte financier difficile, chaque acteur tente de « réduire la note ». Une des pistes envisagées est la lutte contre la fraude. (Nous y consacrerons un article dans le numéro de juillet).

Pour la première fois, un texte législatif a proposé dernièrement une véritable « coopération » entre les CPAM et les complémentaires santé pour lutter contre ce fléau. Ce qui peut sembler une évidence n'aura finalement pas lieu. La CNIL, puis le Conseil constitutionnel ont rejeté le texte. On peut le regretter, tant les montants en jeu sont importants.

Dans le même temps, l'État annonce vouloir encore augmenter la taxation sur les contrats des complémentaires santé. Incompréhensible à plus d'un titre ;

Tout d'abord, la France est déjà la « championne d'Europe » de cette taxation. Les contrats français sont aujourd'hui taxés à 14 %, quand les contrats espagnols le sont à 0,15 %, les italiens à 2,5 % et les allemands à... 0 %.

Dans ce contexte, la majoration, proposée au nom d'arguments fallacieux, constituerait un terrible signal. Inefficace, cette augmentation ne ferait que grever un peu plus le pouvoir d'achat des Français, sans rien régler du déficit structurel de l'Assurance maladie.

Rappelons également à ceux qui essaient de l'oublier, que les mutuelles (les vraies comme BPCE Mutuelle), sont des entités à but non lucratif, sans actionnaires à rémunérer. Les bénéfices sont toujours utilisés pour améliorer la qualité du service et profiter aux adhérents. Les mutuelles ne peuvent donc pas être la variable d'ajustement comptable, réduite *in fine* à un rôle de collecteurs d'impôts, pour compenser le « désengagement » de la Sécu.

BPCE Mutuelle entend néanmoins continuer à faire de son statut mutualiste vertueux sa ligne de conduite, toujours au service des adhérents. Vous en trouverez encore des éléments concrets dans ce numéro de *La Revue*.

Bonne lecture !

Hervé Tillard

Président du conseil d'administration de BPCE Mutuelle